



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'YONNE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA  
CITOYENNETE ET  
DES TITRES

SERVICE DE LA  
CITOYENNETE ET DES  
USAGERS DE LA ROUTE

**ARRETE PREF DCT 2016 0105**

**fixant la liste des candidats pour le premier tour des élections municipales partielles  
intégrales le 6 mars 2016 dans la commune de Saint-Bris-Le-Vineux**

Le Préfet de l'Yonne,  
Chevalier de la légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 nommant Monsieur Jean-Christophe MORAUD préfet de l'Yonne ;

VU l'arrêté n° PREF DCT 2016-0083 du 12 février 2016 portant convocation des électeurs de la commune de Saint-Bris-Le-Vineux et fixant la période des candidatures en vue de procéder à des élections municipales partielles intégrales ;

VU les candidatures enregistrées pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;

VU les résultats du tirage au sort fixant l'ordre des emplacements d'affichage pour les listes de candidats déclarées aux élections municipales partielles intégrales dans la commune de Saint-Bris-le-Vineux ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup> : Les listes des candidats dans la commune de Saint-Bris-Le-Vieux à l'occasion du scrutin du 6 mars 2016 pour l'élection des conseillers municipaux et du conseiller communautaire sont fixées conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Les listes de candidats devront être affichées en mairie dès réception, ainsi que dans chaque bureau de vote le jour du scrutin.

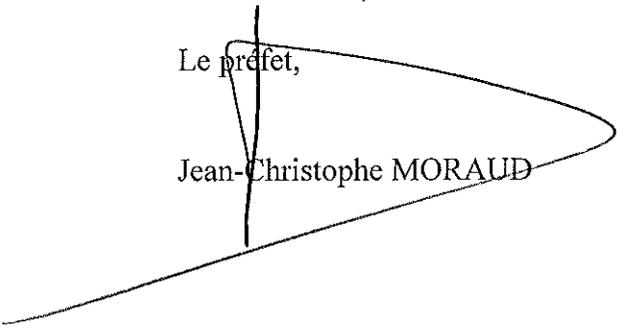
Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

---

Fait à Auxerre, le 19 février 2016

Le préfet,

Jean-Christophe MORAUD



ANNEXE

à

L'ARRETE PREF DCT 2016 -0105 du 19 février 2016

**fixant la liste des candidats pour le premier tour des élections municipales partielles  
intégrales le 6 mars 2016 dans la commune de Saint-Bris-Le-Vineux**

**Panneau n°1**

**Liste « SAINT-BRIS 2000 VINS »**

**Conseiller municipal**

MADÉLIN Alexis  
POIVET-PAILOT Myriam  
ADINE Jean-Robert  
SORIN Lina  
RIBAILLIER Patrick  
PETITJEAN Monique  
FUMERAND Christophe  
ALBERT Andrée  
SORIN Thomas  
PETITJEAN Nadine  
PETITJEAN Mathias  
GOISOT Anne  
KAESER David  
BERSAN Anne-Laure  
ROBERT Jacques

**Conseiller communautaire**

MADÉLIN Alexis  
POIVET-PAILOT Myriam (candidat supplémentaire)

**Panneau n°2**

**Liste « TOUS POUR SAINT-BRIS-BAILLY »**

**Conseiller municipal**

LEBLOND Rachelle  
DURNERIN Henri  
DESCROT Danièle  
BERSAN Pierre-Louis  
BONNERUE Anne  
MILLOT Martin  
GOULLENCOURT Sylvie  
MATTMANN Rodolphe  
COMTE Florence  
DEQUE Denis  
DURAND Marianne  
MAYEL Jérôme  
DESPLANCHES Chantal  
CALVO Danny  
FILLETTY Noële

**Conseiller communautaire**

LEBLOND Rachelle  
DURNERIN Henri (candidat supplémentaire)

LE PRÉFET

Jean-Christophe MORAUD